



MONTER UN PROJET AVEC UTILISATION DU **PASS CULTURE**
(part collective)
2021/22



PRINCIPE GÉNÉRAL



ENJEUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Académie de Nancy-Metz :
4^{ème} académie la plus
pauvre (selon l'Indice
social)

- **GARANTIR, CHAQUE ANNÉE, À 100% DES JEUNES L'ACCÈS À UNE EAC DE QUALITÉ, NOTAMMENT DANS LES TERRITOIRES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'OFFRE CULTURELLE.** L'EAC est une politique publique portée conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Culture, en coopération avec les collectivités territoriales. Elle s'appuie sur une **dynamique de projets** ancrés sur la **pratique, les rencontres et les connaissances** (Bulletin Officiel n°28 du 9 juillet 2015, <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.ht>).
- **RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE :** Accompagner les élèves, en **complément de l'apport des familles et partenaires socio-culturels** ; ancrer la culture à l'école pour **soutenir la réussite des élèves** dans leur parcours scolaire. Dans l'académie de Nancy-Metz, 95% des EPLE publics engagés.
- **PLUS-VALUE DU PASS CULTURE :** à partir du 1^{er} janvier 2022, en **complément des dispositifs déjà mis en place, extension à tous les élèves scolarisés, de la 4^{ème} à la terminale** (arrêté du 6 novembre 2021, décret N° 2021-1453 Journal officiel du 7 novembre 2021 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044294159>).

Ce.daac@ac-nancy-metz.fr

Le Pass Culture, c'est toujours la « Part individuelle »

Rappels

**LE PASS CULTURE
POUR LES 15-17 ANS**

20€	pour les jeunes de 15 ans
30€	pour les jeunes de 16 ans
30€	pour les jeunes de 17 ans

et toujours **300€** à 18 ans.

3 DATES À RETENIR

10 JANVIER	Pour les jeunes de 17 ans Inscriptions à partir du 10 janvier
20 JANVIER	Pour les jeunes de 16 ans Inscriptions à partir du 20 janvier
31 JANVIER	Pour les jeunes de 15 ans Inscriptions à partir du 31 janvier.

Inscriptions sur l'application pass Culture avec les identifiants ÉduConnect de l'élève


Inciter les élèves à télécharger l'appli!

Mme Mignot a envoyé un message aux élèves + familles sur MBN le 20/01/22

LE PASS CULTURE COMPORTE MAINTENANT une « PART INDIVIDUELLE » et une « PART COLLECTIVE »

PLUS -VALUE DU PASS CULTURE : VERS LE 100% EAC

NOUVEAU

COLLEGE		CAP	LYCEE			+ 18 ans	 Moyenne de consommation par élève Accès enseignants : ADAGE
4 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term		
25 €	25 €	30 €	30 €	20 €	20 €	300 €	Utilisation par l'élève en totale autonomie Accès élèves : application avec identifiants EDUCONNECT

Connaitre le montant alloué :
ADAGE / onglet
Etablissement / suivi
du Pass Culture

2021/22: sommes allouées au prorata des mois restants:
2nd : 20 €
1^{ères}: 13,3 €
Term : 13,3 €

Part collective

Enveloppe virtuelle directement versée à la structure culturelle sans transfert de fond vers les établissements scolaires.

Déjà connu

Part individuelle



LA PART COLLECTIVE DU PASS CULTURE

- Opportunité de créer de **nouveaux projets** , notamment pour les élèves (classes) sans projets.
- Les projets reposent sur les **3 piliers de l'EAC**: « Rencontrer, Pratiquer, Connaître » et la collaboration avec des **partenaires culturels, répertoriés sur l'application Adage**.
- Des projets **divers** : à l'intérieur de l'établissement, hors-murs, pour tous les domaines (scientifiques, littéraires, patrimoine ...), sous des formes variées (spectacles, conférences, visites, ateliers, rencontres...).



Une somme (virtuelle) allouée à l'établissement pour 2021/22

Une somme virtuelle, au prorata du nombre d'élèves /niveaux et à utiliser avant la fin de l'année scolaire

Suivi des actions pass Culture

LGT JEANNE D'ARC - NANCY 2021-2022 Budget définitif : 23 600 €

Pré-réservé	Réservé	Consummé	Solde prévisionnel
0 €	0 €	0 €	23 600 €

Actions pass Culture associées à un projet Adage

Aucune action pass Culture associée à un projet adage



PASS CULTURE (Part collective) : PROCÉDURE D'UTILISATION





Je suis enseignant : Je recherche

OU

Une offre intéressante

Ex: Diffusion film au cinéma

Un partenaire culturel avec qui
construire une **offre**

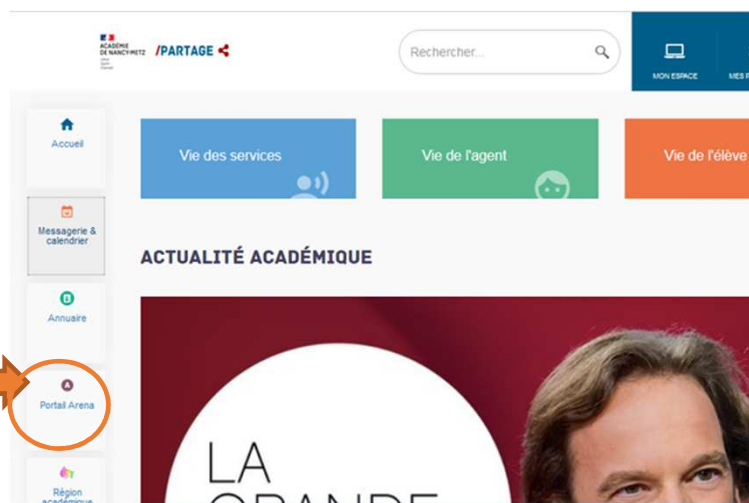
Ex: visite + intervention d'un conférencier sur une
thématique précise

1. Je me rends sur l'application **ADAGE**, j'ai le statut de **LECTEUR**, je peux consulter l'**ONGLET « RESSOURCES »**.
2. Je contacte le **partenaire culturel** pour affiner les détails et vérifier le contenu.
3. Je remplis la fiche établissement **« PASS CULTURE-PROJET »**, que j'adresse aux **référénts Culture-Unesco de l'établissement**.
4. Sur la Page d'Accueil d'Adage ,onglet **« Mon compte »**, je fais une demande de **« rédacteur de projet »**.

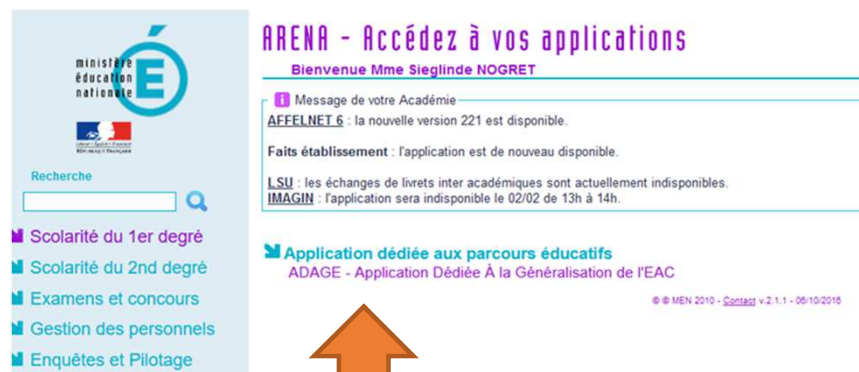


Comment accéder à l'application **ADAGE** ?

Depuis
<https://partage.ac-nancy-metz.fr>



Portail Arena

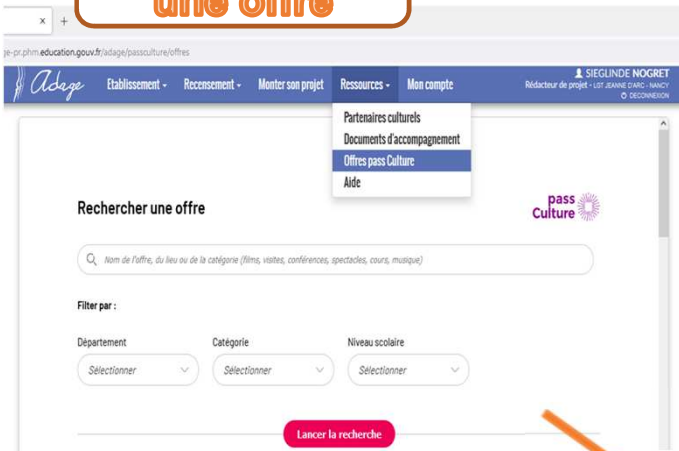


Et clic sur



Sur la page d'accueil:
Je suis **LECTEUR**: je vais sur
l'onglet « **RESSOURCES** »

Je cherche
une offre



Je peux cibler par lieu géographique, catégorie d'offres, niveau scolaire

OU



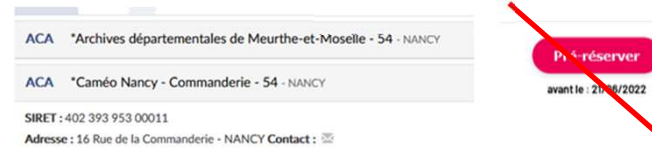
J'obtiens un contact. Je l'appelle et j'affine avec le partenaire culturel.

OU

Je cherche un
partenaire culturel



Je peux cibler par commune, label, type ...



! Je ne préserve pas tout de suite: je remplis d'abord la fiche établissement « PASS CULTURE-PROJET » que j'envoie aux référents Culture de l'établissement et attends d'être nommé rédacteur de projet !



Je viens d'être nommé **rédacteur de projet** par le **chef d'établissement**, pour mon projet :

5,6,7: Je retourne sur l'application « **ADAGE** », onglet « **Recensement** », partie « **Actions et événements culturels** » je **complète les données** **et** je **préréserve**.

6 Je complète les données

Étape importante!

Action Culturelle : **Une ou des sorties ou visites culturelles**

Titre : Indiquer le nom de votre projet.

Axes du volet culturel : Sélectionner un ou deux axes.

Priorités pédagogiques : Sélectionner une ou deux priorités pédagogiques.

Classes engagées : Sélectionner les classes engagées.

Rayonnement sur tout l'établissement scolaire : Non

Structures culturelles : Sélectionner une structure culturelle.

Autres structures : Indiquer une structure ici si elle est absente de la liste ci-dessus.

Domaines : Sélectionner les domaines artistiques et culturels.

Piliers de l'FEAC

Rencontrer : Non

Pratiquer : Non



7 Je retourne dans l'onglet « **Ressources** », « **Partenaires** » ou « **offres** » je **préréserve l'offre** !



8 Le chef d'établissement confirme la réservation sur Adage : engage le budget

9 La réponse sur l'application apparaît sous 15 J



Si mon partenaire culturel n'est pas référencé sur Adage, je l'incite à se rendre sur le site du Pass Culture pour ouvrir un compte professionnel:



- La démarche peut prendre un peu de temps !
- Les offres sont en pleine évolution ...

Ce.daac@ac-nancy-metz.fr



Nous pouvons **vous aider** pour le montage du dossier!

Les 2
référents
Culture-
Unesco du
lycée



Adage Etablissement - Recensement - Monter son projet - Ressources - Mon compte SIEGLINDE NOGRET
Rédacteur de projet - LGT JEANNE D'ARC - NANCY
DECONNEXION

Volet culturel du projet d'établissement 2021-2022

LGT JEANNE D'ARC - NANCY

Enseignements artistiques **+** En savoir plus Documents d'accompagnement

4 Projets d'éducation artistique et culturelle **+** En savoir plus

Actions et événements culturels **+** En savoir plus

Informations établissement : LGT JEANNE D'ARC - NANCY 054

Bassin : BEF NANCY/PONT A MOUSSON

Chef d'établissement : M. FREDERIC SCHWALM 03 83 36 77 89

Professeur(s) référent(s) culture : **Labellisation E3D : NON**

- Mme MOKRANE ZINEB - EDUCATION (CE, CPE)
- Mme NOGRET SIEGLINDE - DOCUMENTATION

Axes du volet culturel : NON RENSEIGNÉ

Analyse de la situation : NON RENSEIGNÉ

Expression des besoins de formation : NON RENSEIGNÉ



Ne dispense pas de remplir une fiche projet ou sortie scolaire pour le CA si besoin (notamment en cas de budget hybride) !

CHACUN CONTRIBUE À L'EAC

	Le chef d'établissement pilote l'EAC.	Le référent culture fédère autour de l'EAC.	Chaque collègue contribue à l'EAC.
RÉFÉRENT	Nomme, inscrit le référent culture sur ADAGE, et définit la lettre de mission	Prend contact avec la DAAC (ce.daac@ac-nancy-metz.fr)	Connait son référent culture et échange avec lui
DIAGNOSTIC	Renseigne le volet culturel au regard du projet d'établissement	Initie le recensement, informe et sollicite les collègues	Recense les projets et actions qu'il porte ou liées à sa discipline
PARTAGER	Présente le recensement et le Pass Culture en Conseil Pédagogique	Prépare le conseil pédagogique (diagnostic, propositions au regard du volet culturel)	Assiste au conseil pédagogique, et/ou s'informe auprès du coordinateur
CIBLER	Délègue le statut de 'rédacteur de projet' pour accompagner le recensement et saisir des projets	Aide ses collègues pour affiner le recensement, sollicite en priorité les classes 'sans projet'	Renseigne les projets (en priorité dans les classes 'sans projet'), valorise la dimension culturelle de sa discipline
DÉPOSER DES PROJETS	Repère les classes prioritaires à partir du recensement d'ADAGE	Repère des structures, échange avec les partenaires, sollicite et accompagne les collègues dans les différentes disciplines	Dépose des projets liés à Pass Culture, en priorité dans les classes sans projet
FÉDÉRER	Impulse, soutient et valide les projets liés au Pass Culture	Propose des projets qui réunissent les équipes : Nuit de la lecture, projets fédérateurs N'arbitre pas entre plusieurs projets déposés	Contribue aux projets, se forme en équipe
ANALYSER	Analyse à partir des bilans et statistiques, oriente les projets en fonction des besoins et du territoires	Accompagne les enseignants pour renseigner le bilan, est attentif aux classes et élèves sans projets	Renseigne le bilan

Ce.daac@ac-nancy-metz.fr



En conclusion:

Les offres collectives pass Culture ...

... sont l'**opportunité** de créer de nouveaux projets, notamment pour des élèves sans projet.

... vont **enrichir** des projets déjà existants :

- en associant un partenaire culturel
- en associant des groupes-classes supplémentaires
- en proposant une action **complémentaire** de celle déjà financée dans le projet (pratique artistique, rencontre, médiation, etc.). *Attention par ex: si un artiste mène des ateliers avec un groupe, le pass ne peut financer des heures de pratique supplémentaires pour ce même groupe.*

Besoin d'un état des lieux
des projets existants et des projets en gestation ou en préparation

LE RECENSEMENT ADAGE

S'INFORMER et SE FORMER, la DAAC vous ACCOMPAGNE....

Informations et foire aux questions :

<https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-pour-les-eleves-et-leurs-professeurs>



**pass
Culture**



Voir **Tutoriel** à destination des « rédacteurs de projet »